



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

RÉFLEXION SUR LA CONTRIBUTION DES INDUSTRIES DE

TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX A L'ÉCONOMIE NATIONALE

La promotion des industries de transformation des produits locaux est reconnue comme l'un des piliers majeurs pour le développement économique du Bénin dans « l'agenda vers une économie émergente, Bénin 2025 ».

Par **Raymonde M. ADJAGBA & Hondo Charles AYOKPON**

Assistants de la Commission Permanente n°1 du CES

Au Bénin, le secteur industriel est resté embryonnaire. Mais, il y existe de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dont certaines transforment des produits locaux. En effet, l'agriculture et l'agro-industrie étant deux éléments complémentaires du développement économique, notre pays jouit des conditions naturelles favorables permettant, selon les régions, de développer des filières adaptées aux climats. Malheureusement, ces industries de transformation existantes n'arrivent pas à s'approvisionner en matières premières locales suffisantes. De plus, ces industries sont destinées seulement à la transformation de quelques produits locaux spécifiques. Malgré leur cohabitation avec de petites unités de transformation, la faible diversification des industries de transformation occasionne chaque année, d'énormes pertes post-récoltes. Les fruits et les produits maraîchers ne subissent pas encore de transformation industrielle.

Face aux nombreux défis de développement qui attendent notre pays, le Conseil Economique et Social, a mené une réflexion sur « la contribution des industries

de transformation des produits locaux à l'économie nationale ». Cette étude vise à apprécier la contribution des industries de transformation des produits locaux au développement économique et social du Bénin. Dans l'optique de faire une analyse objective de la situation desdites industries, les Conseillers ont visité vingt six unités industrielles réparties dans dix départements du Bénin, pour se rendre compte des réalités sur le terrain et obtenir des informations relatives, non seulement à la contribution de ces industries de transformation au développement économique et social, mais aussi aux difficultés auxquelles elles sont confrontées.

LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX, UN SECTEUR IMPORTANT DE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

L'un des intérêts de la transformation est qu'elle permet de conserver les produits plus longtemps en réduisant les pertes. Elle contribue aussi largement à l'accroissement de la production et donc à la valorisation du potentiel économique du secteur agricole. Ainsi, dans la perspective

de promouvoir ces industries, plusieurs filières porteuses sont identifiées, à savoir les céréales, les légumineuses et les tubercules (maïs, sorgho, mil, niébé, manioc, igname, etc.), les fruits (ananas, banane, papaye solo, avocat, etc.), les produits maraîchers (tomate, oignon, haricot vert, gombo, crin, etc.), les produits oléagineux (palmier à huile, arachide, etc.), les produits forestiers (teck, anacarde, karité, miel, etc.) et le coton qui est un produit industriel fortement cultivé dans la région septentrionale.

D'après les statistiques de l'INSAE en 2015, sur l'évolution des quantités produites de 2009 à 2013 des principales cultures (maïs, riz, manioc, igname, coton, ananas, anacarde, palmier à huile et produits maraîchers), les plus grandes productions sont réalisées en 2013, sauf la filière palmier à huile qui a connu une baisse, ramenant la production à moins de 100 000 tonnes sur les deux dernières années (320000 tonnes en 2010, 388830 tonnes en 2011, 70449 tonnes en 2012 et 74980 tonnes en 2013). L'offre des noix de palme, du bois de teck, de l'ananas, des agrumes et du manioc, est plus importante en dépit de l'autoconsommation



De g. à dr., l'Assistante de Commission Raymonde M. ADJAGBA, les Conseillers Constant MIGAN, Soumanou Oké, le Promoteur de Libs Industries Bénin Manoj VASWANI et le Conseiller Nicolas ADAGBE à Adjagbo (Abomey-calavi)

liée aux habitudes alimentaires des ménages. Dans le contexte national actuel, le développement des entreprises, particulièrement les industries, s'opère dans un environnement de libéralisme économique qui rend l'Etat moins opérateur dans l'activité économique et le place davantage dans son rôle de régulation. Les promoteurs industriels privés qui assurent la transformation des produits locaux sont répartis par type de propriété et selon les liens étrangers. Ainsi, sur un total de 428 unités industrielles privées, 14 unités appartiennent aux étrangers soit 3,2% et 414 unités soit 96,8% appartiennent aux nationaux. Il existe donc une faible présence des industries étrangères au Bénin (RGE2 2008). Par ailleurs, selon les résultats du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE2) effectué en 2008 par l'INSAE, sur les 145.078 entreprises enregistrées sur le territoire national, il existe 526 établissements industriels, répartis par département et par milieu

d'implantation, correspondant à 0,36% du nombre total d'entreprises recensées en 2008. Sur la base de cette répartition, le Littoral rassemble, à lui seul, près de 30% des établissements industriels contre 1,1% dans l'Atacora. En outre, 410 industries soit 78% sont implantées en milieu urbain contre 116 soit 22% en milieu rural. La répartition des entreprises industrielles par branche d'activité selon le milieu d'implantation montre que le secteur industriel est dominé par la branche «Bois et Ameublement», soit près de 54% des entreprises industrielles contre 16% et 10% respectivement

pour les branches «Produits alimentaires» et «Imprimerie». Sur les 632 unités industrielles installées au Bénin en 2011, 74,1% sont des industries de transformation des produits locaux.

LE POTENTIEL DES INDUSTRIES AU BENIN

Les industries de transformation des produits locaux contribuent au développement économique et social du Bénin sous plusieurs aspects. Dans un premier temps, par les impôts et taxes payés à l'Etat ainsi que ceux payés sous forme de patentes et impôts fonciers payés aux communes et dans un second temps par la



Séance de travail des Conseillers du CES avec les responsables de l'Usine SODECO à N'dali

création d'emplois.

- Part de l'industrie agro-alimentaire et du secteur secondaire dans le PIB de 2006 à 2015

Les données disponibles à la DGAE et à l'INSAE sont relatives au poids des industries de transformation de produits locaux dans le PIB. L'évolution de ces indicateurs montre que la contribution du secteur secondaire dans son ensemble et celle de l'industrie agro-alimentaire en particulier a enregistré une tendance baissière sur la période 2006 à 2015 (période de l'étude). En effet, la part du secteur secondaire dans le PIB est passée de 26,4% en 2006 à 22,1% en 2015, alors que celle de l'agro-alimentaire est passée de 11,8% en 2006 à 8,2% en 2015. Par ailleurs, les informations collectées auprès de six unités industrielles lors de la visite de terrain des Conseillers ont permis d'apprécier le montant des impôts et taxes versés à l'Etat en 2015. Ces données montrent que plus de 40 milliards de FCFA sont versés par six unités industrielles visitées en 2015. Plus de 99% du montant sont versés par les unités privées pendant que les

usines gérées par l'Etat n'apportent pratiquement rien (0,13%).

- Pour ce qui concerne leur contribution aux communes, elle se manifeste à travers les patentes et impôts sur foncier bâti et des emplois créés.

Les données collectées sur le terrain montrent que SODECO et ICA. SA installée à Kandi et à N'Dali par exemple, ont contribué au développement des communes où elles sont implantées à hauteur de 387 468 379 FCFA en 2015. En outre, les résultats issus des visites de terrain des Conseillers sur les emplois créés par certaines industries de transformation des produits locaux visitées font observer que 14 291 emplois sont créés par 24 unités industrielles dont 8 338 déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

LES FACTEURS QUI AMENUISSENT LA CONTRIBUTION DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX AU DEVELOPPEMENT ET QUI NE FAVORISENT PAS UNE PRODUCTION A GRANDE ECHELLE

De l'analyse de ces facteurs, il ressort que la performance des

structures d'encadrement reste encore problématique et que des actions doivent être menées avec vigueur, volontarisme et clairvoyance surtout que le grand nombre d'unités de transformation de produits locaux exerce dans l'informel. Ces unités échappent souvent au recensement et ne disposent non plus d'une autorisation d'installation. Toutefois, elles contribuent à l'économie, de par, non seulement le nombre d'emplois créés, mais aussi, les besoins fondamentaux qu'elles permettent de satisfaire au niveau des familles.

Cette analyse permet également de dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces des industries de transformation des produits locaux qui se résument de la façon suivante :

- Les forces et les opportunités

Elles résident dans les aspects ci-après :

- l'institution et la création à Sèmè Podji d'une Zone Franche Industrielle au Bénin en cours de viabilisation ainsi que l'identification de sites et zones industriels départementaux à viabiliser ;
- la libéralisation du secteur industriel ;
- la création de l'APIEX

pour l'accélération des formalités de création d'entreprise et la promotion des investissements ;

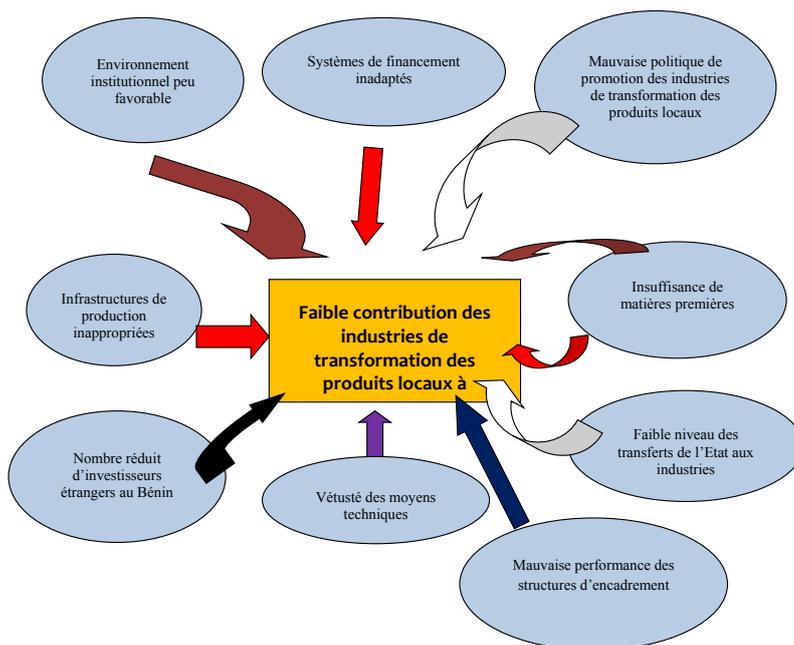
- la position géographique du Bénin et sa proximité avec le Nigeria ;

- l'existence d'un plan stratégique de relance du secteur agricole, en vue d'accroître la production des matières premières à l'industrie ;

- la volonté de l'Etat d'assurer une réforme qui mette en place et vivifie des pôles de développement agricole ;

- l'identification de secteurs prioritaires et l'existence de

L'ANALYSE DES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX A CONDUIT À LA RÉALISATION DU SCHEMA CI-APRES.



nombreuses ressources agricoles ;
- le vote de la loi sur le partenariat public-privé.

- Les faiblesses et les menaces

Les plus importantes sont les suivantes :

- la mauvaise répartition spatiale des unités industrielles sur le territoire national ;
- l'absence ou l'insuffisance de la culture managériale, notamment en terme de gestion rationnelle d'une entreprise industrielle ;
- l'insuffisance d'une culture de la qualité au niveau des entreprises industrielles ;
- la faible promotion des produits industriels béninois ;
- l'insuffisance de textes, pour protéger l'industrie nationale : l'absence de règlement technique ;
- l'inefficacité dans le fonctionnement des organisations professionnelles ;
- l'insuffisance de compétences et de moyens matériels pour les structures chargées de l'encadrement des activités de production industrielle ;
- l'absence de synergie entre les industriels et les institutions et centres de recherche et/ou de formation technologique ;
- l'absence d'une politique, d'une stratégie et d'une loi en matière de normalisation, de certification et de contrôle de qualité.
- l'instabilité de l'énergie électrique et le coût de son approvisionnement ;
- l'absence de culture industrielle des béninois et leurs aptitudes trop poussées sur les activités commerciales au détriment de celles industrielles ;
- le coût relativement élevé des facteurs de production industrielle ;
- l'insuffisance de l'épargne nationale et sa non adaptation au financement du secteur productif ;
- la rareté des ressources financières de longue durée ;
- l'insécurité foncière

QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

Dans le souci de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une meilleure politique visant une contribution significative des industries de transformation des produits locaux au développement économique et social, les propositions suivantes

pourraient être envisagées :

- mettre en place une politique pertinente permettant de rendre disponibles les facteurs de production industrielle en quantité et en qualité mais à coût réduit dont notamment l'énergie électrique et l'eau ;
- étudier dans un délai raisonnable la situation des six usines de transformation des produits locaux (usine de production de jus d'ananas à Allada, usine de concentré de tomate à Kpomassè, usine de production de jus d'orange à Zakpota, usine d'alcool comestible de pomme de cajou à Bantè, usine de jus de mangue à Natitingou, usine d'amandes comestibles de cajou à Parakou), afin, non seulement, de les faire contribuer au développement économique et social du Bénin, mais aussi de sauver les deniers publics engloutis dans ces installations ;
- cibler et accompagner les industries viables par des subventions non seulement d'exploitation mais aussi d'équipement afin de relancer leurs activités pour promouvoir le secteur ;
- définir une politique visant à faire approvisionner en produits locaux, les industries de transformation des produits locaux installées sur le territoire national, avant de procéder à l'exportation du surplus ;
- mettre en œuvre les nouveaux textes et lois sur le foncier, afin d'attirer des investisseurs étrangers et leur permettre d'exercer leurs activités en toute quiétude ;
- mettre en place une politique crédible de mobilisation de l'épargne nationale et en vue de financer les industries de transformation des produits locaux ;
- vulgariser la loi sur le partenariat public-privé en vue de susciter l'intérêt des opérateurs économiques nationaux et étrangers à orienter leurs investissements dans la construction au Bénin des industries de transformation des produits locaux ;
- allouer des ressources suffisantes pour la viabilisation effective de la Zone Franche Industrielle de Sèmè-Podji et des Zones Industrielles Départementales afin d'augmenter la taille des industries de transformation des produits locaux

au Bénin;

- rendre effectives les mesures d'accompagnement aux entreprises agréées au régime de la ZFI afin de permettre à celles désireuses d'y renoncer pour accéder plus aisément au marché de la CEDEAO ;
- accélérer la révision du Code des Investissements en cours afin de permettre aux PME et PMI de mieux supporter leurs charges et créer plus d'emplois ;
- procéder à la relecture du plan stratégique de développement du secteur industriel afin d'avoir un plan favorisant réellement le développement des industries de transformation des produits locaux ;
- négocier avec les banques pour baisser les taux d'intérêts afin de développer l'industrie au Bénin.

Somme toute, le Bénin ne dispose que de quelques industries formelles de transformation des produits locaux. Le plus grand nombre d'industries qui transforment lesdits produits opèrent dans l'informel. Du diagnostic fait de leur contribution au développement économique et social du Bénin, il ressort qu'elles contribuent faiblement à la croissance économique à cause, non seulement de leur nombre très réduit mais aussi des nombreuses entraves au développement du secteur de transformation de produits locaux. Les réflexions ont suscité des préoccupations majeures de la part des Conseillers notamment sur les obstacles au développement des industries et les propositions de solutions. En outre, compte tenu des enjeux économiques et sociaux que présentent les industries de transformation des produits locaux, des propositions sont émises en vue de lever les goulots d'étranglements qui handicapent le développement harmonieux desdites industries. ■